VIVRE AUX ADRETS

Bulletin d'information de la commune des Adrets édité par le Conseil Municipal.

Juin 2018 - N°11

SOMMAIRE

Editorial
Ça se passe chez nous
On sort
Les associations
De 0 à 107 ans
On bouge !
Urbanisme
Espaces naturels, agriculture et élevage
Développement durable
Le dossier du Vivre
Communication
Municipalité
Education-Ecole
Tourisme Station
On a besoin de vous
Attention Travaux
Infos pratiques
Carnet
Bien vivre ensemble
Autour de Nous
Espace Pro

Vivre Aux Adrets
Périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001)

Directeur de publication
Gérard Jourdan

Secrétaire de rédaction
Nadège Roussel

Rédacteurs
Les membres de la commission Communication avec l'aide d'habitants des Adrets

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contacter la mairie:
communedesadrets@gmail.com



Editorial

Chères Campanaises, Chers Campanais,

En cette fin Mai, deux personnalités appréciées de tous, que nous avons l'habitude de côtoyer quotidiennement, nous ont informés d'un changement dans leur carrière:

- Détachement à la Préfecture de Catherine Girard, secrétaire générale des services avec qui 3 maires successifs, Jean Picchioni, Christian Hardouin et moi même ont pu travailler dans la confiance en s'appuyant sur ses compétences tant en matière de comptabilité publique, que de gestion du personnel ou d'accueil du public....Je veux personnellement la remercier pour sa collaboration, lui dire combien nous sommes heureux de sa réussite et lui souhaiter bonne continuation dans sa carrière.
Mais nous la recroiserons probablement en tenue de joggeuse....

- Départ à la retraite de Valérie Cordier, Directrice de l'école des Adrets, dont on peut dire sans se tromper qu'elle a plusieurs cordes à son arc: Directrice d'école, mère de famille, conseillère municipale, musicienne passionnée, sportive aguerrie, gérante de la Marmite....ajustant ses différents rôles sans mélange des genres. Je veux personnellement la remercier pour son implication et lui souhaiter beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie de retraitée.
Mais nous la recroiserons probablement en tenue d'aubergiste....

Sans déménager de chez vous, vous allez prochainement changer d'adresse. En effet, l'arrivée du numérique dans tous les foyers par la fibre optique, les secours ou livraisons guidés par GPS,...nécessitent un numérotage linéaire et une cohérence permettant de confirmer ou rebaptiser avec précision nos rues et nos hameaux.
Une commission d'élus et d'habitants de la commune travaille en collaboration avec la Poste pour la mise aux normes dite de "l'adressage aux Adrets" qui sera opérationnel début 2019.

Très bel été à tous,
Bien cordialement,

Gérard JOURDAN

Ça se passe chez nous

La vie de la bibliothèque !

Les Nouveautés du printemps

Jeunesse



Adultes



Et bien d'autres nouveautés à découvrir, et pour tous les goûts !

Sélection Prix du Livre Environnement 2018 : Un auteur aux Adrets.

14 ème Prix du Livre Environnement : Lisez, Participez, Votez !



Le Prix Régional du Livre Environnement est un prix attribué par les lecteurs, organisé par la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère et la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon, soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes.
Il présente une sélection de six ouvrages mettant en avant une réflexion intéressante et pédagogique sur des thématiques environnementales d'actualité. Vous trouverez ces livres à la bibliothèque.
Bulletins de vote disponibles à la bibliothèque jusqu'en septembre.

Lionel Astruc, auteur de "Traque verte" sera notre invité le jeudi 20 septembre à 19h à la Marmite des Adrets

Des **animations** autour de cette thématique vous seront proposées dans vos bibliothèques, dans les mois à venir...
+ d'infos : http://www.mnei.fr/index.php/14e-prix-du-livre-environnement-lisez-participez/
Pour suivre toute l'actualité, les animations, consultez le portail du réseau des bibliothèques du Grésivaudan : https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/accueil et profitez aussi de l'offre numérique du réseau !

Attention : La bibliothèque sera fermée en août, profitez-en pour faire le plein de livres en juillet, pour tout l'été !
Horaires : Mardi de 17h à 18h30 (hors vacances scolaires) - Mercredi de 9h à 11h à la Marmite et 11h30 à 12h30 à la bibliothèque
Vendredi de 16h 30 à 19h00 - Samedi de 11h à 12h. bibliotheque.abab@laposte.net

L'équipe de la bibliothèque, l'ABAB.

Critérium du Dauphiné

La 5ème étape du Critérium du Dauphiné Libéré 2018 (Grenoble -> Valmorel) passera par les Adrets le 08 Juin..
La D280 sera coupée de 12h00 à 15h00



On sort

Festirock en Belledonne

La douzième édition du festival organisé par l'association Festirock en Belledonne se déroulera les **8 & 9 Juin** dans le parc de la mairie des Adrets.

2 jours de concerts **gratuits** pour petits et grands ! Le concert du samedi 17h est spécialement réservé aux plus jeunes !

Les associations "Festirock" et "Ecole en fête" tiendront également des stands pour vous restaurer et vous désaltérer.



Ciné Sous Les Étoiles

Rendez vous dans le parc de la Mairie en plein air le **Samedi 28 juillet à 21h**.
"**La jeune fille et l'aigle**" film sur l'histoire d'un aigle dressé dans la tradition mongol par une jeune fille.

La Campanaise et MC2

Jeudi 7/06 à 18h30 à la Marmite(place du village)
Marie-Claude Gondard, responsable de décentralisation de la MC2 nous présentera la nouvelle programmation 2018/19. Si vous désirez y assister vous serez les bienvenus! Réservez par mail cath_affre@yahoo.fr .
A tous les Campanais envieux des spectacles organisés par la MC2 en lien avec la Campanaise, un grand merci pour votre fidélité et votre curiosité.
Et bravo pour votre participation au spectacle "annuel" en décentralisation.
Un grand merci à l'équipe municipale qui accepte, chaque année, de monter les gradins!
Continuer à soutenir et participer à des actions artistiques diverses c'est s'assurer de garder un jugement libre, un regard critique, un espoir de trouver en soi (parfois) une force créatrice , dépasser certains préjugés et s'aérer l'esprit.
Et bientôt le Festirock et l'Arpenteur renouvelleront vos élans!

CAIRNS 30 juin > 9 juillet 2018

Rencontres internationales de proximité

ARPENTEURS DU MONDE

CAIRNS invite l'écrivain Seyhmus Dagtekin.

Né au Kurdistan, poète reconnu, Seyhmus Dagtekin vit à Paris depuis une trentaine d'années. Son regard engagé sur les tensions internes et externes qui traversent son pays d'origine pourront constituer l'un des thèmes d'échanges avec l'écrivain au cours de sa résidence. Mais c'est son œuvre, d'un humanisme profond, qui sera bien sûr le ferment premier de sa présence et des rencontres qui l'émailleront. Son goût pour la marche, sa gourmandise des paysages de montagne, seront des leviers additionnels pour la mise en résonance de son travail auprès de tous.

Vous pourrez le rencontrer :

- **Mardi 3 juillet** à 20h / Espace Aragon – Villard Bonnot : ciné-rencontre autour du film « My sweet Pepper Land »
- **Dimanche 8 juillet** / temps fort du festival de l'Arpenteur : une marche pour rejoindre le refuge du Crêt du Poulet en sa compagnie, suivie d'une lecture poétique « Les 6 directions du vent et de la parole ».



Pour plus d'infos sur tous les rendez-vous de CAIRNS : www.scenes-obliques.eu

Le Festival de l'Arpenteur du 6 au 14 juillet 2018

Chaque année, Scènes obliques organise le festival de l'Arpenteur avec la préoccupation de la qualité des propositions artistiques et de leur possible partage avec le public. S'appuyant sur les spécificités du village, l'Arpenteur investit les jardins, granges, Parc de la Mairie, École... pour accueillir les spectacles au plus près de tous.

Cette année, sa programmation déclinera plus de trente rendez-vous.

Parmi les temps forts :

- **La Compagnie Coup de Poker** pour découvrir le répertoire de Trenet revisité par un punk (vendredi 6 – Cour de l'école) ;
- **Les Doigts de l'Homme,** pour flirter les cordes manouches avec les percussions latines et africaines (samedi 7 – Parc) ;
- **Les déchargeurs** pour réentendre les mots de Marc Favreau, alias Sol, fameux clown philosophe québécois (vendredi 13 – Cour de l'école) ;
- **Impérial Orphéon,** avec un bal qui s'écoute, qui se danse et qui dépote ! (samedi 14 – Parc).



Mais aussi, des découvertes en famille avec **Teatro Golondrino** (marionnettes) le mercredi 11,



le **Duo Myssil** (spectacle musical) le mardi 10, le mercredi 11 et le samedi 14.

Le théâtre sera également à l'honneur avec la dernière mise en scène de Chantal Morel « Le chagrin d'Hölderlin » (jeudi 12 – Salle Pra-Pillou), la **Compagnie Vertical Détour** pour sa sixième cartographie « De la morue » (samedi 7 – Salle Pra-Pillou) et le **Théâtre de l'Imprévu** autour du coureur Emile Zatopek (vendredi 13 – salle Pra-Pillou).

Ne ratez pas encore cette année le **Jour des promenades créatives**, vendredi 13 juillet.

Avis aux amateurs de scène ! **Le Cabaret incertain du festival de l'Arpenteur se déroulera le lundi 9 juillet au Bivouac** Le festival ouvre la scène aux artistes amateurs pour son cabaret incertain, tout terrain d'abord – dans les jardins du village –, avant de se glisser en salle, dans un décor de circonstance à l'intérieur du Bivouac. Cirque, théâtre, musique, lecture... En offrant une petite fenêtre à chacun, nous espérons créer ensemble une forme collective inédite, surprenante et malicieuse. Nous vous attendons avec impatience et curiosité ! **Pour participer, inscription préalable auprès du festival.**	**A noter dans vos agendas :** **Présentation de la programmation du festival de l'Arpenteur** **Mercredi 13 juin à 18h30** Parc de la Mairie. Chacun amène un plat, le festival offre l'apéro !

Guettez votre boite aux lettres, la plaquette arrive !

Toutes les infos sur le site : www.scenes-obliques.eu

Le Banquet Pentu- Soirée de clôture du festival



Comme chaque année pour la clôture du festival, les tables sont dressées dans le parc de la mairie des Adrets. On fait bouillir la marmite et couler les breuvages jusque tard dans la nuit… Chacun à leur manière, les villageois, les artistes – nos bardes à nous – jouent le jeu de ce grand banquet pentu. Venez danser au bal avec l'orchestre **Impérial Orphéon.**
Inscriptions en mairie (0476710693) ou sur www.scenes-obliques.eu

UICG : nouvelles programmations 2018 - 2019

Le nouveau programme de **l'Université Inter Communale Grésivaudan**, pour la saison 2018-2019 sera disponible début juin. Vous le trouverez à La Marmite, à la Mairie … et toujours à l'Espace Aragon et en ligne sur le site uicg.fr.

Quarante cinq cours, ateliers, conférences, organisés dans 22 communes, permettent d'accéder à des savoirs de qualité, dans les domaines des **Arts**, des **Lettres** et des **Sciences**, dans un esprit de convivialité. L'UICG compte maintenant plus de 700 adhérents résidant dans le Grésivaudan.

Ouverture des inscriptions : début juin.

Plus localement, dans le cadre des **« Rendez-vous de Belledonne »** plusieurs manifestations vont être de nouveau accueillies par les communes des *Balcons de Belledonne*, avec la participation et le soutien des associations locales :

- ✓ **Fin juin** : ***weekend Botanique / Géologie*** avec sortie « terrain » sur le site du refuge d'Aiguebelle, et exposition ouverte à tous à Laval.
- ✓ **Fin septembre** : le traditionnel ***weekend Mycologie*** à **Theys** avec sortie en forêt et exposition.
- ✓ **D'octobre à Mars 2019 :** tous les premiers dimanches du mois, en fin d'après midi, les « *Rencontres-Cinéma* », Saison 3, de Theys à Saint Mury en passant par les Adrets et Laval, exploreront différents aspects du thème **« Le Bien-être, dans tous ses états ! »,** à l'occasion de soirées-débats introduites par la projection de films ou représentation théâtrale (« conférence gesticulée »).

Plus d'informations : www.uicg.fr et localement : jp.rouet@free.fr

*Manifestations organisées par l'***UICG** *dans le cadre des* ***« Rendez-vous de Belledonne »,*** *avec le soutien de la* **Communauté de Communes « Le Grésivaudan »** *et des communes d'accueil.*



Crédit photo : Pierre Jajet

Weekend « BOTANIQUE / GEOLOGIE »

Site d'Aiguebelle (Laval), le 30 juin 2018

Comme chaque année, l'UICG organise, toujours en partenariat avec des associations locales des Balcons de Belledonne et le concours des professeurs de l'UICG, spécialistes de ces domaines, une sortie, suivie d'une exposition.

Cette sortie coïncidera cette année avec les manifestations « festives » organisées le long du GR 738 à l'occasion de son inauguration. (espacebelledonne.fr)





La géologie et la botanique suggèrent deux approches bien différentes mais complémentaires de l'extraordinaire richesse de nos montagnes. Voici un weekend où l'on découvre que les roches et les plantes sont intimement liées pour former les paysages qui nous entourent.

✓ **Sortie* sur le terrain : le samedi 30 juin**
avec la participation de **Gilles Pellet et Christian Picard :** découverte des grands assemblages géologiques typiques ainsi que des espèces végétales du massif de Belledonne.

Rendez vous : parking du *« pont de la Béta »* à 9h

✓ **Exposition : le dimanche 1er juillet**, à Laval, salle *Beldina* avec échantillons, planches et la présence de spécialistes. ***Entrée libre.***

* **La sortie : 10 €, (15 €** non adhérents UICG)
Nombre limité, Inscription préalable indispensable.

Modalités pratiques : seront précisées lors de l'inscription.
Infos / Inscriptions : jp.rouet@free.fr pierrelambert41@sfr.fr
Infos sur : www.uicg.fr

Les Lutins Campanais



Onze enfants du « groupe ado » de l'Association Des Lutins Campanais sont allés le mercredi 28 février faire une partie « d'escape game » à Grenoble chez Puzzle animation.
Un super moment pour les enfants (et les adultes accompagnants !).
Le groupe a été scindé en deux et réparti dans deux salles avec chacun une énigme à résoudre... Pari tenu, les 2 groupes ont réussi chacun en moins d'1 heure, bravo les enfants !
Pour tout renseignement : Contacter Marjorie à : associationdeslutinscampanais@gmail.com
A bientôt !

Marjorie Fredon

La Chantarine

La Chantarine chorale de Theys les Adrets, fondée en 1984, est une association d'amateurs, qui œuvre pour mettre à la portée de tous et sans élitisme, un chant choral de qualité.
Notre répertoire, choisi par notre chef de chœur Geneviève Cotton, est varié et composé d'œuvres classiques, de chants du Monde,



de chants sacrés ou contemporains ainsi que de chants anciens et Médiévaux...
Notre effectif, composé de 45 choristes est réparti en 4 pupitres : Sopranes, Alti, Ténors et Basses, nous répétons avec assiduité tous les mardi soir, dans les locaux de l'école de Theys.
Chaque saison, nous donnons dans la région 4 ou 5 concerts, et participons à différentes manifestations caritatives ou culturelles.
Notre groupe est toujours prêt à accueillir dans la joie et la bonne humeur de nouveaux choristes et en particulier des hommes que nous cherchons désespérément (merci de contacter Denis au 06 84 00 01 64).

Denis Sécher

Théâtre au Village

Théâtre au Village a clôturé la saison par **2 représentations** à la salle Pelloux Prayer, les 1er et 3 juin.

Cette année, l'équipe s'est étoffée avec l'arrivée d'Antoine qui a accompagné le groupe du vendredi à 19 heures, Soizic ayant conservé les autres groupes.

Théâtre au Village, c'est également une troupe d'adultes qui peaufine la lecture théâtralisée de « Bien Lotis » de Philippe Malone sous la direction du metteur en scène Henri Thomas. Les dates de représentation publiques seront divulguées prochainement.
Vous souhaitez nous contacter ? juliette.savioz@yahoo.fr ou cecile.filippi38@gmail.com

Théâtralement vôtre,

Cécile Filippi

Espace Belledonne : "Osons Belledonne"



L'Espace Belledonne propose six rencontres "Osons Belledonne", ouvertes à tous : une occasion d'échanger, d'approfondir la réflexion commune sur six thématiques qui sont au cœur de l'avenir de Belledonne. Ne manquez pas de venir en débattre au cours de l'une ou l'autre des six soirées de rencontre-débat.

6 thématiques, 6 soirées, 6 lieux :

- MOBILITÉS > Mardi 12 juin, 19h00, LaFerrière, Maison de la Nature.
- FORÊT > vendredi 15 juin, 19h00, Saint-Georges d'Hurtières, Salle des Fêtes.
- AGRICULTURE > Samedi 30 juin, 17h00, Saint-Colomban des Villards, Chapiteau - Fête du Col du Glandon.
- BIODIVERSITÉ > Vendredi 7 septembre, 19h00, Le Pontet, Les Yourtes de Yayla.
- TOURISME > Lundi 10 septembre, 19h00, Vizille, Salle de la République.
- CULTURE > Vendredi 14 septembre, 19h00, Livet et Gavet, Salle de réunion Rioupéroux.

Et pour finir, le vendredi 14 novembre : faire la synthèse, dégager des perspectives...18h30, La Rochette, Salle du centre d'animation.

Renseignements : Espace Belledonne 04 76 13 57 78 - contact@espacebelledonne.fr - www.espacebelledonne.fr
Participation libre et gratuite sur inscription préalable sur le site www.espacebelledonne.fr/actualités

De 0 à 107 ans

CCAS -Forfaits de SKI - Saison 2018-2019



Cette année encore, les forfait saison de ski de piste seront financés par le CCAS de la commune.
Ils seront remboursés, totalement ou partiellement selon le quotient familial.

Public concerné :

Enfants en primaire, Jeunes au collège.

Conditions :

Les parents devront résider de façon permanente sur la commune, les enfants devront habiter de façon permanente ou en garde alternée chez les parents.

Gratuité pour les enfants de – de 6 ans.

Les forfaits devront être achetés en ligne au **tarif préférentiel** auprès de la SEM pendant la période du 14 juillet au 09 septembre 2018.

Demande de remboursement, PROCEDURE :

Fournir à la mairie au plus tard le 31/01/2019 :

1/ Copie du forfait de ski de piste

2/ Quotient familial en date de juin 2018 (des deux parents si garde alternée) même si vous l'avez déjà fourni pour le périscolaire. A télécharger sur le site de la caf : http://www.caf.fr/

3/ Relevé d'Identité Bancaire.



NOUVEAUTE :

Pour ceux qui ne pratiquent pas le ski de piste,

Cette année **les forfaits saison de ski de fond** pourront être remboursés par le CCAS.



Public concerné :

Enfants en primaire, Jeunes au collège.

Conditions :

Les parents devront résider de façon permanente sur la commune, les enfants devront habiter de façon permanente ou en garde alternée chez les parents.

Les forfaits devront être achetés en ligne au tarif préférentiel ou auprès du chalet de ski de fond.

Demande de remboursement, PROCEDURE :

Fournir à la mairie au plus tard le 31/01/2019 :

1/ Copie du forfait de ski de fond

2/ Relevé d'Identité Bancaire

Pour les familles qui sont sur **la tranche de quotient familial 1** et qui n'ont pas la possibilité d'avancer le montant des forfaits, il faudra fournir à la mairie le QF de juin 2018 et l'envoyer à la mairie au plus tard le : **07 juillet 2018,** le CCAS règlera directement la SEMT7L.

Barème de remboursement au quotient familial :

Tranche	quotient familial	prise en charge du forfait par le **CCAS**
1	0 à 800	**100%**
2	801 à 1000	**80%**
3	1001 à 1250	**70%**
4	1251 à 1500	**60%**
5	1501 à 1800	**50%**
6	1801 à 2000	**40%**
7	> 2001	**20%**

Toute demande incomplète et/ou hors délai auprès de la mairie/CCAS ne sera pas traitée.

Nadège Roussel pour la commission CCAS

On Bouge

TouGo

Vous souhaitez faire une demande, une suggestion ou une réclamation auprès du réseau TouGo ?

→ Rendez-vous sur www.tougo.fr, rubrique « Nous contacter »,

ou → Remplissez une fiche d'expression disponible en agence ou sur www.tougo.fr et la transmettre par courrier à l'agence TouGo – 1846 rue de Belledonne 38920 CROLLES ou sur contact@tougo.fr

ou → Nous contacter au 0 800 941 103 (numéro vert, service et appel gratuits) du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 12



L'Auto-Stop organisé

"La communauté de communes donne un coup de pouce aux auto-stoppeurs et lance une expérimentation sur plusieurs communes du territoire *(dont les Adrets)* **pour faciliter l'auto-stop au quotidien en tant qu'alternative à la voiture individuelle.**

Pourquoi l'auto-stop organisé ?

C'est une manière de dépoussiérer ce mode de déplacement qui est de moins en moins réservé aux aventuriers. Nombreux sont ceux qui lèvent le pouce pour effectuer des déplacements de courte, moyenne ou longue distance. Afin de populariser davantage cette pratique et de la sécuriser, Le Grésivaudan se mobilise en partenariat avec la société "Rézopouce" qui oeuvre un peu partout en France aux côtés des collectivités.

Comment ça marche ?

- Je m'inscris
- En ligne sur www.rezopouce.fr
- En mairie, si je ne dispose pas d'un accès internet.
- Je reçois
- Ma carte de membre et, si je suis conducteur, un autocollant pour mon véhicule.
- Je me déplace. C'est facile, je rejoins un arrêt !
- PASSAGER, je me dirige vers l'arrêt le plus proche, muni de ma fiche destination.
- CONDUCTEUR, je m'arrête à un arrêt sur mon trajet."

Sur la Commune des Adrets 7 points d'arrêt auto-stop ont été implantés (cf. panneau ci dessus): retrouver-les sur la carte en ligne https://rezopouce.fr/territoire/Gresivaudan/commune/Les_Adrets

Adressage des rues

Enjeux:

La commune a dans ses cartons depuis plusieurs années le projet d'adressage des rues sur le Village et Prapoutel. Dans le cadre du déploiement de la fibre optique cet adressage de rue est devenu un pré-requis, nous avons donc choisi de mener ce projet au plus vite cette année en choisissant la Poste comme collaborateur, très expérimenté sur le sujet.

Un pré-diagnostic a été mené, dont les objectifs étaient d'informer et sensibiliser à l'aide des éléments concrets sur la qualité de l'adresse de notre commune

Pourquoi améliorer la qualité de l'adresse dans notre commune ?

La qualité de l'adresse (dénominations et numérotation des voies) est un élément structurant de l'aménagement du territoire qui, lorsqu'elle est de qualité, véhicule une image positive. Bien conduite, elle permet d'acquérir une meilleure visibilité extérieure et contribue à renforcer l'attractivité d'un territoire.

⇒ Pour les citoyens
- L'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgence et de secours et les services à domicile
- Un raccordement simplifié (eau, gaz, électricité, internet, fibre optique ...)
- Des livraisons plus rapides (commande en ligne ...)

⇒ Pour les administrations et les collectivités
- Une organisation des services publics plus efficace
- Une relation citoyenne facilitée

⇒ Pour vous entreprise
- Une localisation fiable
- Un accès simple et rapide à leurs clients
- L'assurance de la réception de marchandise

L'état de lieux de l'adressage communal donne aujourd'hui les indicateurs suivants:
- **36** voies principales à nommer
- **434** points d'adresse physiques
- **1843** foyers et entreprises distribuées par la poste

Le projet:

La poste a développé une méthodologie d'aide à la dénomination et numérotation des voies que nous suivons à la lettre. Les différentes phases du projet sont les suivantes:

Phase	Date prévue	Statut
❖ Signature des contrats :	Avril	OK
❖ Réunion de Cadrage:	Avril	OK
❖ Audit & Conseil:	Mai	OK
❖ Communication Citoyenne en amont:	Mai	En Cours
❖ Réalisation du projet d'adressage:	Mai	Démarré
➢ collecte des propositions auprès des habitants référents afin de croiser des informations historiques, cadastrales et postales		
➢ le groupe de travail fait des suggestions de nommage à la poste et les reporte dans le tableau d'adressage. Le choix est fait de travailler hameau par hameau		
➢ correction ou validation du tableau d'adressage pour chacun des Hameau		
➢ envoi du tableau d'adressage pour mise à jour Cadastre, adresses postales , Hexacle (pour la fibre par exemple)		
➢ Mise en place de la signalétique	Novembre / Décembre	A Venir
❖ Communication citoyenne en Aval:		
➢ présentation des nouvelles adresses		
➢ communication personnalisée		

Dans le cadre de ce projet, les habitants qui ont des informations historiques, des propositions ou recommandations sur le nommage de certaines voies/chemins/rues peuvent en faire part à leur conseiller local du hameau ou bien par email directement à l'adresse: adressageadrets@googlegroups.com

et Après ?

Lorsque vous recevrez vos nouvelles adresses (adressées directement par la factrice), il sera nécessaire de notifier les différents organismes auquel vous avez adhéré du changement d'adresse.
Concernant les documents papiers, les seuls qu'il est impératif de mettre à jour dans le mois sont la carte grise et le certificat d'immatriculation (se fait en ligne et gratuitement). La mise à jour des autres documents est facultative et gratuite.
Plus d'infos sur ce sujet dans le Vivre d'Automne !

JeanmiX pour la commission adressage

Permis De Construire Délivrés Depuis Le 25.11.2017

M. RAJAT Sylvain et Mme RAJAT Laure – Les Blettières (Transfert de permis d'aménager de Mme FERRIER Janine)
M. CANAUD Guillaume et Mme KECHICHIAN Mélanie – Le Poutaz –
M. CARTIER-MILLON Damien et Mme SISTO Amandine – Les Alpets –
M. Mme Raphaël et Séverine AVENIER-BODION – Le Champlan –

Espaces naturels, agriculture et élevage

Le Jardin Collectif Des Adrets



En **2017**, un groupe d'habitants des Adrets s'est réuni dans l'idée de créer un jardin collectif. La mairie nous a mis à disposition un terrain derrière son bâtiment, où les travaux commencent petit à petit. Ce projet vise avant tout à développer la rencontre, le partage, la découverte et la solidarité, au travers du jardinage. Nous souhaitons partager des savoirs-faire et expérimenter des techniques de permaculture, dans une démarche biologique et locale, ainsi que développer un lieu propice à la convivialité ouvert à tous, petits et grands.	<u>Pour réaliser au plus vite nos rêves, nous recherchons:</u> - une table et des chaises en état - des planches en bois d'extérieur - des pierres, briques - des ardoises (cassées ou pas) - des pieds de légumes, fleurs, arbustes (cassis, groseilles, fleurs,..) - vos idées et initiatives

Si vous voulez faire partie de cette belle aventure, rentrez en contact avec :
Céline Bardet (cbardet38@gmail.com), Mailin Pohlmann (mailin@finnenberghof.de),
Notre site: https://lesadretsjardincol.wixsite.com/monsite

Développement durable

Réseau eBorn



Notre commune s'est engagée aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement. Elle est située sur le parking entre la salle Pelloux et la garderie.
Contrairement aux informations précédemment indiquées, le prix d'une recharge n'est plus un forfait de 3€ mais est au prorata de la quantité d'électricité utilisée (par exemple pour un véhicule avec batterie vide de 40kWh, il faut compter environ 14€).
Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau eborn, soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes. L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone.

Consultez toutes les informations sur le réseau eborn sur le site internet www.eborn.fr et suivez les actualités sur la page facebook : Reseau.eborn.



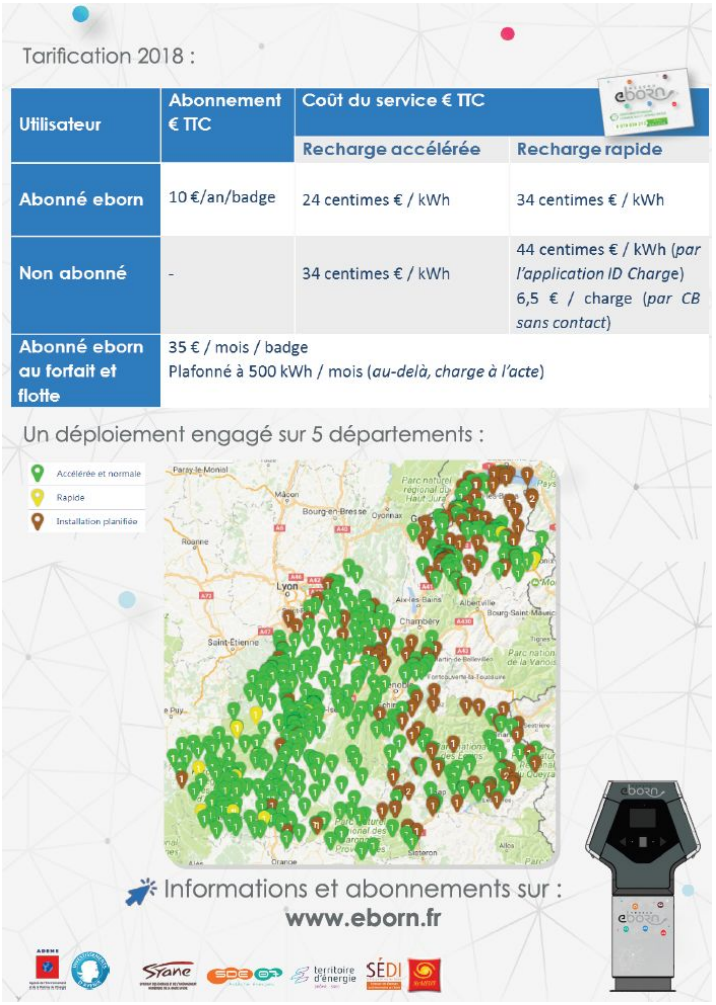

Aides à la rénovation - Le Grésivaudan

Dans le cadre des actions d'Atouts Prévention Rhône-Alpes (le regroupement de nombreuses caisses de retraites : Carsat, MSA ...), l'équipe de SOLIHA Isère Savoie a élaboré un programme d'animation sous forme d'atelier, à destination des personnes retraitées sur le thème de l'habitat, pour être et rester « Bien chez soi » dans un « habitat pratique et confortable ».

En partenariat avec le CCAS de la ville de Crolles, SOLIHA Isère Savoie animera une conférence d'information pour présenter cet atelier.

Le Jeudi 17 mai de 10h à 11h30
La salle Méli-Mélo - 35 place de la mairie à Crolles (derrière la Mairie)

A l'occasion de cette animation vous pourrez aller encore plus loin et vous inscrire à 3 séances pratiques

- Séance 1 (jeudi 31 mai, 9h30 – 12h) : Un logement facile à vivre, pratique, sécurisé et confortable, astuces et conseils.
- Séance 2 (jeudi 7 juin, 9h30 – 12h) : Les bons gestes et postures au quotidien, avec l'intervention d'un ergothérapeute.
- Séance 3 (jeudi 14 juin, 9h30 – 12h) : Appréhender les possibilités d'aménagement du logement et les aides existantes.

Pour vous aider dans vos démarches ⇒ Le guide du logement décent: https://goo.gl/eimLRK

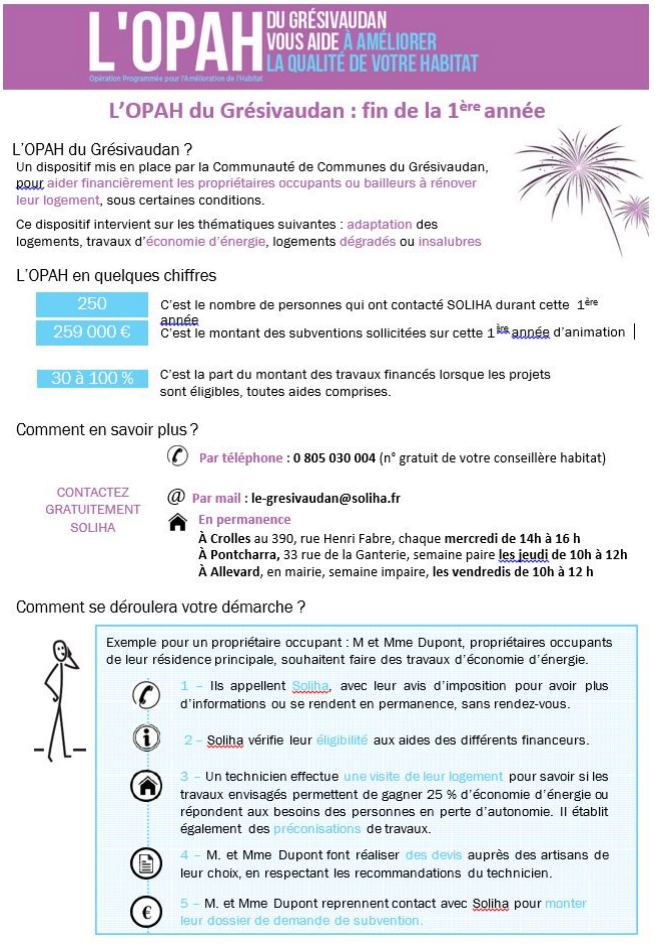

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

Rénover votre logement

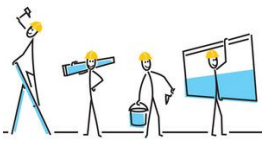

Adapter, améliorer le confort et les performances énergétiques de votre logement, lutter contre le mal logement, tels sont les principaux objectifs de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat conduite par Le Grésivaudan jusqu'en 2020.

Vous souhaitez :

- **améliorer les performances énergétiques** de votre logement : isolation des combles, des planchers, murs, fenêtres, remplacement du mode de chauffage.
- **adapter votre logement à une perte d'autonomie** : personnes âgées, handicapées...
- **améliorer votre logement** : rénovation de logement dégradé ou insalubre, mise aux normes électriques, assainissement ...
-

Le Grésivaudan vous propose un **conseil complet, personnalisé et gratuit** :
- conseil technique
- conseil financier et fiscal
- montage des dossiers de demandes de subventions

Renseignez-vous

> par téléphone : **0 805 030 004** (numéro vert : appel gratuit depuis un poste fixe)
> par courriel : le-gresivaudan@soliha.fr
> lors des permanences hebdomadaires

Les permanences ont lieu :

- **Crolles**, chaque mercredi de 14h à 16h au siège du Grésivaudan, 390 rue Henri Fabre.
- **Pontcharra**, un jeudi sur deux (semaine paire) de 10h à 12h à la Maison des services, 33 rue de la Ganterie, soit les jeudis 5 et 19 en avril, jeudis 3, 17 et 31 en mai, jeudis 14 et 28 en juin, jeudis 12 et 26 en juillet .
- **Allevard**, un vendredi sur deux (semaine impaire) de 10h à 12h en mairie soit les vendredis 13 et 27 en avril, vendredis 11 et 25 en mai, vendredis 8 et 22 en juin, vendredis 6 et 20 en juillet.

→ Les objectifs

L'OPAH traduit la politique volontariste et incitative du Grésivaudan pour la réhabilitation de l'habitat ancien.
+ de 2 560 000 € de subventions de l'ANAH, de l'Etat et du Grésivaudan seront versés aux propriétaires au cours des 3 années de cette opération (2017-2020).

→ Les types de travaux subventionnés

Travaux d'économie d'énergie : isolation thermique, remplacement des menuiseries, amélioration ou changement du mode de chauffage...
Travaux lourds visant à résoudre une dégradation importante du logement : réfection de la toiture, des planchers, mise aux normes électriques...
Travaux permettant l'adaptation pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées : pose de rampe, installation de monte escalier, dépose de la baignoire pour installer une douche à l'italienne ou un bac extra plat.

→ Les conditions d'éligibilités

Le logement

- doit être achevé depuis au moins 15 ans (sauf dérogation dans le cadre du handicap)
- doit être destiné à un usage de résidence principale

Les travaux

- ne doivent pas être entrepris avant le dépôt du dossier par Soliha auprès des organismes financeurs.
- devront être réalisés (pose et fourniture) par des professionnels

Le propriétaire occupant

Au regard de ses revenus, il obtiendra :
- des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat jusqu'à 50% du coût des travaux HT, plafonnés à 20 000 euros
- des aides complémentaires du Grésivaudan pour les travaux
- en contrepartie, il s'engage à occuper son logement au titre de résidence principale pendant une durée minimale de 6 ans.

Le propriétaire qui loue son ou ses logements

- recevra des aides en fonction de l'état du logement avant travaux, selon les travaux envisagés et selon le loyer pratiqué après travaux
- s'engage à louer le logement à titre de résidence principale pendant au moins 9 ans en respectant un loyer maîtrisé.Les prix des loyers sont fixés réglementairement par l'État. Ils varient selon la localisation et la surface du logement.

Quinzaine de la rénovation énergétique
Une conférence aux Adrets : "Chauffer son eau et sa maison avec le soleil" le lundi 18 juin 20h Salle Pelloux-Prayer



Dans le cadre de la quinzaine de la rénovation énergétique, Le Grésivaudan, en partenariat avec la Communauté de Communes, vous propose **une Conférence - quizz "Chauffer son eau et sa maison avec le soleil" le lundi 18 juin aux Adrets - 20h salle Pelloux-Prayer.**

L'énergie du soleil peut-elle couvrir les besoins de notre humanité ? Comment utiliser le soleil pour chauffer sa maison ? Quel équipement choisir pour l'eau chaude sanitaire ?
Testez vos connaissances en répondant au quizz énergie et informez-vous sur les aspects techniques ainsi que sur les aides accordées pour passer à l'énergie solaire.
Posez vos questions en direct à l'animateur.
Une rencontre ludique et pédagogique pour en apprendre plus sur l'énergie solaire et ses applications dans nos foyers, pour avancer chacun selon ses moyens, vers la transition énergétique.

Une aide du Grésivaudan
Une prime de 600 à 1500 € peut vous être accordée par le Grésivaudan pour l'installation d'un système solaire thermique. Cette subvention sera présentée lors de cette conférence et des échanges seront possibles avec les différents partenaires.
Sont concernés les projets solaires thermiques (avec capteurs plans vitrés, hors couplage avec pompe à chaleur, hors système hybride : PV + thermique) dédiés à la maison individuelle en résidence principale : chauffe-eau solaire thermique individuels et chauffe-eau et chauffage solaire thermique individuels mis en service avant le 31 décembre 2018.
Engagé dans le programme « Territoire à énergie positive » depuis 2015, Le Grésivaudan, labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), s'engage à accompagner financièrement plus de 100 projets d'équipements de toitures solaires thermiques entre 2016 et 2018 grâce à la participation du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.
L'AGEDEN, partenaire du Grésivaudan pour ses actions en faveur de la Transition énergétique propose des conseils techniques aux particuliers qui souhaitent installer un système solaire thermique chez eux. L'AGEDEN est une association loi 1901 dont l'objet est d'accompagner localement les particuliers et les collectivités dans leurs démarches concernant la transition énergétique.

Le programme complet de la Quinzaine de la Rénovation Énergétique

Lundi 11 juin : 20h Soirée sur la rénovation énergétique, lancement de la quinzaine, Espace Aragon à Villard Bonnot
Mercredi 13 juin : 20h Conférence "Plein feu sur le chauffage au bois", Le Touvet Mairie- salle du conseil
Samedi 16 juin : 9h-13h Matinée conseils sur la rénovation organisée par le PNR de Chartreuse à Saint Nazaire-les-Eymes, 215 chemin de la touvière, ancienne caserne des Pompiers (présence de l'espace info énergie, de l'ADIL Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) , d'artisans ...
Lundi 18 juin : 20h Conférence "Chauffer son eau et sa maison avec le soleil", Les Adrets - salle Pelloux-Prayer
Mercredi 20 juin : 20h Conférence "Chauffer son eau et sa maison avec le soleil", Montbonnot Saint Martin - Maison des Arts
Samedi 23 juin : 9h30 et 11h Visite commentée d'une maison en rénovation avec un conseiller énergie et le maître d'ouvrage - inscription auprès de l'Ageden(04 76 23 53 50)
Renseignements sur le site du Grésivaudan ou de l'AGEDEN ou au 04.76.23.53.50

Anne Trégloze pour la Commission Energie

Eclairage Public

Cela fait maintenant presque un an que nous avons mis en place l'extinction nocturne de minuit à 5h00 de notre éclairage public sur Les Adrets. L'économie générée pour les premiers dix mois, pour lesquels nous avons reçu les factures EDF, est de 1023€. Même si le montant n'est pas aussi important que nous espèrions, nous pensons que c'est un bon début.
En effet, en plus des économies liées à l'extinction nocturne nous allons aussi bénéficier d'économies supplémentaires liées à la première campagne d'éradication des Ballons Fluos. Les habitants des Alpets, Avons, Comptes, Genièvres, Poutaz et Blettières ont dû maintenant se rendre compte que les éclairages avec lampe à vapeur de mercure, Ballon Fluorescent (en tout une trentaine) ont été remplacés, courant mai, par des éclairage à LED. La différence de puissance est notable car on passe de 125W pour les Ballons Fluos à 57W pour les LEDs. En plus de l'économie d'énergie, l'éclairage est plus lumineux. Pour le financement de cette première campagne d'un montant total de 25297€ ttc, le coût pour la commune est de 6385€ et la différence est prise en charge par le SEDI et autres subventions..
Une deuxième campagne aura lieu plus tard pour éradiquer le reste des Ballons Fluos mais nous n'avons pas encore défini de calendrier.
Pour rappel, en cas de problème d'éclairage, il est important de signaler ce problème en Mairie dès que possible...

Denis Sécher pour la Commission Energie

Etude pour une chaufferie bois Mairie-Grange

Suite à la réalisation d'un Conseil en Energie Partagé (CEP) par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) sur les bâtiments communaux, la commune a réfléchi à la mise en oeuvre d'un projet de chaufferie au bois-énergie pour alimenter en chauffage certains de ses bâtiments. Une première visite a eu lieu en février 2017 en présence de l'AGEDEN et des élus.
Trois zones ont été étudiées :
Zone 1 : Mairie + Grange du Parc
Zone 2 : Marmite + Salle Pelloux-Prayer + école
Zone 3 : Zones 1+2
L'Analyse d'opportunité établie par l'AGEDEN suite à cette visite et à l'étude des données issues du CEP a permis d'évaluer la pertinence des divers projets. L'analyse révèle la pertinence d'une étude approfondie pour un projet de chaufferie bois sur la zone 1, sur la zone 2, mais pas sur la zone 3, la distance importante entre les zones 1 et 2 pénalisant la viabilité économique de ce scénario.

La Mairie est actuellement chauffée par une chaudière fioul qui nécessitera un remplacement dans un avenir proche. Il a donc été décidé de donner priorité à l'étude d'un projet de chaufferie bois granulé sur la zone 1, soit l'ensemble Mairie-Grange.
Plusieurs rencontres ont eu lieu entre élus, Ageden, CEP et techniciens. L'objectif étant d'affiner le chiffrage de l'investissement de la solution bois granulé et de la possibilité technique d'intégrer cette nouvelle chaudière et le silo de stockage d'une capacité de 8 tonnes, il a été procédé à un appel d'offres pour un marché de Maîtrise d'oeuvre pour création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.
La commune, Maîtrise d'ouvrage, avant d'engager les consultations des entreprises et la réalisation des travaux, veut s'assurer que l'opération sera économiquement viable et techniquement fiable.
La mission de maîtrise d'oeuvre est décomposée en deux tranches :

- une tranche ferme - Avant-Projet
- une tranche conditionnelle concernant la suite du projet jusqu'à la réalisation

En février 2018, il a été procédé à l'examen des réponses à appels d'offre. Deux entreprises ont été entendues : AKOE (Grenoble) et A3-SEREBA (Saint Vincent de Mercuze). C'est cette dernière qui a été retenue en Mars 2018 .

La maîtrise d'oeuvre concerne actuellement la tranche ferme de la mission (montant de la prestation HT : 2450 €) , c'est-à-dire état des lieux et étude technico-économique. Cette étude d'Avant-Projet doit ouvrir sur un engagement ferme sur le montant des investissements à envisager, ainsi que sur les coûts d'exploitation et de maintenance à attendre. Elle permettra de comparer la solution granulé à la solution de référence au fioul. L'étude présentera l'évolution des coûts de fonctionnement pour chacune des solutions (bois et fioul) sur la durée de vie des installations.

C'est seulement à l'issue de cette étude d'Avant-Projet que la commune prendra, en possession de tous les éléments, la décision concernant la réalisation d'une chaufferie-bois.

Anne Trégloze pour la Commission Energie

Le dossier du Vivre

La maison "BRUN" - Reconversion d'une bâtisse idéalement placée

La maison Brun, initialement achetée pour héberger l'espace multi accueil va enfin faire peau neuve en 2018 !
Nous vous avions déjà fait part de la volonté forte de déployer des services pour les habitants afin de garder et développer une dynamique au centre du village. Le panel de services présents ou à développer dans le cadre de ce "Tiers lieux" sont les suivants:

- **Public** (MSAP: Maison de Service Au Public -> en cours),
- **Culture** (Bibliothèque, déjà en place)
- **Santé** (pôle paramédical -> en cours),
- **Petite enfance** (garderie -> déjà en place),
- **Services de proximité** (Restauration/Animation/Épicerie locale/ espace convivial -> **La Marmite** des Adrets)
- **Privée** (favoriser le travail local -> Espace de coworking: La Cocotte des Adrets)



La maison Brun est idéalement placée pour héberger une partie de ces services. Cette année 3 d'entre eux vont y prendre place:

Sous Sol: Pôle paramédical

Idéalement placé en face au parking de l'école, le sous sol de la maison précédemment transformé en appartement se voit prendre un coup de jeune avec un passage aux normes ERP (Etablissement Recevant du Public). Les travaux ont commencé et l'ouverture est prévue fin Août.
L'espace est divisé en 2 parties:

- l'une prévue pour un(e) Kinésithérapeute. Une salle de gym et une salle de soin.
- un deuxième espace ne comportant qu'une seule salle peut être polyvalente et pourrait par exemple accueillir un(e) orthophoniste

Si vous êtes intéressé(e) pour offrir vos services paramédicaux n'hésitez pas à contacter la mairie ou envoyer un mail à: communedesadrets+com@gmail.com

RDC: MSAP (Maison de Services Au Public)

Le projet élaboré avec les communes des Adrets, Laval, Sainte Agnès et Saint Mury Monteymond est déposé, en attente de validation.
Les services institutionnels qui nous accompagnent sur ce projet sont la CAF, Pôle Emploi et la CARSAT. La MSAP des Adrets devrait voir le jour courant Octobre, à raison d'une journée par semaine. Il y sera possible d'être accompagné sur des demandes de premier niveau concernant les prestataires cités ci-dessus. D'autres partenaires locaux pourront se joindre à cette plateforme afin d'en développer les services.

Pour rappel, l'opportunité de la création d'une MSAP à l'échelle des Balcons de Belledonne vise deux objectifs principaux :

- Nécessité de mettre en place une ou plusieurs plateformes "numérique" afin de former les personnes les plus démunies sur les outils informatiques (projet d'inclusion numérique).
- Accompagner ces personnes sur l'accès aux services publics.

La Maison de Services Au Public est un outil d'amélioration de l'accessibilité aux services publics qui permettra de déployer une offre de services adaptés aux nouveaux besoins des habitants en rapprochant et en mutualisant avec les communes concernées.

Atouts d'une MSAP sur le Balcon :

- réduire les trajets pour l'accès à certains services publics.
- socle d'une plateforme d'accès au numérique avec des formations possibles.
- maintien du lien social et solidaire.
- création de synergies avec d'autres services déjà en place.
- réponse à une demande des saisonniers pour un accueil-services.

L'originalité de cette MSAP repose sur la volonté des élus du territoire de maintenir un ancrage local au plus près du citoyens.

Ainsi, nous souhaitons une MSAP reposant sur un principe socle de mutualisation d'espace (la MSAP interviendra sur chacune des communes des balcons) et la mutualisation de personnel municipal (ce sera une équipe constituée par un agent de chaque commune qui portera au quotidien le fonctionnement de la MSAP).

Plus d'infos à venir dans quelque mois !

Espace de Coworking - La Cocotte des Adrets

La cocotte des Adrets fête ses 1 an d'existence sous forme de prototype, elle comporte une trentaine d'adhérents dont 15 actifs dans l'espace de coworking situé au dessus de la Marmite (http://www.lacocottedesadrets.fr).
La cocotte va maintenant prendre place dans un espace plus grand à l'étage de la maison Brun dans des espaces calmes , partageant également le RDC plus vivant avec le coin Cuisine pour les petits encas !
Pour venir vous aussi travailler dans un espace convivial n'hésitez pas à contacter l'équipe de la cocotte des Adrets: bienvenue@lacocottedesadrets.fr (à noter accès illimité à l'espace + wifi/imprimante laser couleur à l'année pour 40€ par mois)

A côté de La cocotte qui est fortement axée sur le travail "intellectuel" un autre projet est en train d'émerger, plus axé sur le travail Manuel .. Le Faitout !
La maison offrant quelque espaces supplémentaires (sous sol, grange) Il est possible d'y installer des associations de type Fablab, Repair Café, atelier bois, etc ..
SI vous avez un projet collaboratif à soumettre pour développer services "manuels" du tiers lieu n'hésitez pas à contacter la cocotte bienvenue@lacocottedesadrets.fr ou bien la commune communedesadrets+com@gmail.com

JeanmiX

Communication

Très Haut Débit (Fibre)

La création du NRO (Nœud de Raccordements Optiques) a débuté derrière le bâtiment de l'équipement situé au col des Ayes. Le câblage de la fibre principale reliant Pontcharra à ce NRO est en cours , les tranchées sur les Adrets étant programmées pour Mai-Juin 2018. Le planning n'a pas de retard pour l'instant. La phase de fibrage principal concernant Prapoutel devrait démarrer à l'automne.
Le maillage reliant les points de collecte principaux devrait démarrer en 2019 mais le planning détaillé ne nous a pas encore été transmis.

Réseau Haut Débit (Wifi)

Quelques interruptions ont eu lieu ce trimestre principalement liées à des incidents en amont des Adrets. Merci a ceux qui "loguent" les problèmes chez leur fournisseur d'accès (par téléphone) et également sur notre collecte d'incident http://hd.lesadrets.fr qui nous permet d'identifier si c'est un problème unitaire ou général, pouvant ainsi contacter le service de support dédié aux collectivités.
Il semble tout de même que le trafic est important et que le débit semble souvent faible lors de connections en masse.

Information complémentaire: La pose de la fibre nécessite d'avoir un adressage des rues et habitations. Ce projet à été initié par l'équipe municipale en Avril 2018 pour finalisation fin d'année.

Collecte d'informations

- Vous souhaitez rester informé par email des évènements locaux :
Pour recevoir les newsletters de la mairie et rester informé sur les évènements locaux, vous pouvez laisser votre email dans la zone dédiée en début de la page d'accueil du site web www.lesadrets.fr:
S'inscrire à la newsletter (Email) S'inscrire
Saisissez votre courriel et valider la confirmation que vous recevrez dans votre boite email.

- Vous êtes un professionnel ou une association référencé sur la commune des Adrets :
Pour faire connaître votre activité nous vous proposons de publier vos informations sur le site de la commune, vous aurez également la possibilité d'administrer votre propre page web. Pour vous inscrire merci de remplir le formulaire accessible dans la rubrique "Espace pro" du site ou directement via le lien suivant: http://www.lesadrets.fr/7-espace-pro/inscription-d-activite
- Vous avez déclaré un hébergement touristique sur la commune des Adrets :
Pour faire connaître votre hébergement suivez les instructions en page http://www.lesadrets.fr/5-tourisme/hebergement-local du site.
- Vous êtes animateur ou gérez une activité Culturelle/Artistique/sportive:
Pour apparaitre sur le journal des activités en Belledonne (http://www.lesadrets.fr/2-vie-locale/programme-d-activites) contacter la rédaction du journal: communedesadrets+com@gmail.com
-Pour toute question concernant les publications communales envoyez un courriel à communedesadrets+com@gmail.com

Réseaux sociaux

"Likez" et activez les notifications de la page facebook de la mairie pour rester informé au quotidien.
https://www.facebook.com/mairiedesadrets

D'autres pages peuvent vous intéresser:

- Le **groupe** facebook des **habitants des Adrets**. Vous trouverez ici tous les échanges d'information émanant des Campanais : https://www.facebook.com/groups/lesadrets38190
- Le **groupe** facebook du **bon coin des Adrets** pour y déposer toutes vos annonces : https://www.facebook.com/groups/611824002224321
- Le **groupe** facebook des **Pros des Adrets et Alentours** pour promouvoir vos entreprises : https://www.facebook.com/lesprosdesadrets
- Le **groupe** facebook des **indépendants du Grésivaudan** : https://www.facebook.com/groups/independants.gresivaudan
  Ce groupe est destiné aux travailleurs indépendants du Grésivaudan souhaitant se rencontrer pour :
  - rompre l'isolement lié au travail indépendant
  - "réseauter" et échanger sur leurs problématiques
  - se stimuler pour plus d'efficacité et de créativité
- Le **groupe** facebook des coworkers de la Cocotte: https://www.facebook.com/lacocottedesadrets

JeanmiX

Ordures Ménagères & voirie

- La nouvelle disposition de collecte des Ordures Ménagères s'est progressivement mise en place obligeant certains habitants à se déplacer vers le point de ramassage. Nous étudions avec le Grésivaudan la possibilité de rajouter de nouveaux emplacements.
- Concernant les travaux "chemin du Daret et aménagement carrefour de la route d'Hurtières", la commune doit faire effectuer des analyses de sol complémentaires et des sondages qui retardent la réalisation des travaux. Les projets définitifs vous seront rapportés prochainement.

Gérard Jourdan

Secrétaire de mairie

Le Départ De Catherine, Notre Secrétaire De Mairie...



En juin 1996, je prenais en tant que maire, l'arrêté de nomination de Catherine Masala au poste de secrétariat de la mairie des Adrets suite au départ de Monsieur Chollet, aux côtés de Mme Rajat, aujourd'hui décédée, qui était la seule employée administrative de la Mairie. L'activité municipale était devenue plus importante avec de nouveaux services, la création de la Régie des Services Généraux, les permis de construire, la gestion du personnel, la station....

Un an auparavant, par l'intermédiaire de Yves Raffin, Directeur de la Fédération des Alpages, j'ai fait la connaissance de Catherine à la recherche d'une orientation professionnelle après ses études de droit, nous avons beaucoup parlé de la fonction territoriale. En contrat avec le centre de gestion, elle effectuait des remplacements dans les collectivités et suite à cette opportunité de poste, nous avons repris contact et elle a accepté cette mission.

Au service de notre collectivité, Catherine a pris immédiatement ses responsabilités dans une période très riche en activités: les marchés de travaux, dégâts d'orages, assainissement, voirie, chantier de l'école, de la cure et de la place, recherche et instruction des dossiers de subventions, gestion du personnel, communication....

Après 22 ans en poste, devenue Attachée Principale dans la fonction territoriale, Catherine a souhaité changer d'activité et va donc quitter sa fonction. Elle a postulé et réussi à la mission de Chef de Bureau de la Sécurité Intérieure et de l'Ordre Public, auprès de Monsieur le Préfet à la Préfecture de l'Isère.

Un grand manque, comme beaucoup de personnes le ressentent, dans la vie quotidienne municipale: Catherine a fait « sa place » de par sa personnalité: tournée vers les autres, diplomate, toujours de bons conseils, de bonne humeur, enjouée... et de par ses compétences: curieuse et déterminée, dévouée, construisant ses réseaux efficaces pour l'aboutissement de ses dossiers.
Catherine a été la collaboratrice idéale pour les élus et la défense des intérêts de la commune.
Un grand merci Catherine, pour toutes ces raisons, avec toute notre reconnaissance pour le travail accompli.
Bonne chance dans cette nouvelle fonction dans laquelle tu réussiras, nous en sommes convaincus.

Jean Picchioni
Le Maire de l'époque.

Et, pour remplacer Catherine..... je prendrai début août, l'arrêté de nomination de Anouck BOURY, 40 ans, 2 enfants, qui exerce le poste de secrétaire générale à VERS commune de 850 habitants, située en Haute Savoie près de St Julien en Genevois.
Nous espérons que son expérience au sein de cette mairie rurale dont l'effectif est de 10 agents (administratifs, techniques et périscolaires), lui permettra de s'adapter rapidement à nos problématiques. Cette mutation lui permet, entre autres, d'opérer un rapprochement familial à Theys et nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue aux Adrets.

Gérard Jourdan

Ecole primaire - La vie de l'école

Au fil de l'année ...



Carnaval

Comme chaque année les élèves ont également fêté Carnaval à l'école, avant de déambuler dans le village, et ont eu le plaisir de venir déguisés à l'école.

Classe transplantée



La classe de CE1-Ce2 a pu profiter d'un séjour en classe transplantée à bord d'une péniche.



Les élèves, ayant embarqué à Agde, ont navigués durant cinq jours sur le canal du Midi. Ils ont découvert la vie en collectivité à bord de la péniche Carabosse, la navigation fluviale, les passages d'écluses.

Ce fût l'occasion d'approcher l'histoire de ce fameux canal construit en XVII ème siècle par cet entrepreneur de génie, Pierre Paul Riquet.



Les élèves ont approché également de splendides ouvrages qui confère à ce canal un intérêt patrimonial exceptionnel.

Sortie nature



les élèves de maternelles ont poursuivi la découverte des espaces naturels sensibles et les grands sont allés à la rencontre des arbres, sources de poésie et d'écriture.

Fête de fin d'année

La matinée du **samedi 30 juin** marquera la fin (presque) de l'année scolaire. Les élèves présenteront diverses activités, ateliers et expositions. Cela se déroulera de 9h à 12h et sera ouverte à tous.

Fin De Carrière Pour Valérie Cordier, Directrice De L'école

Valérie Cordier a démarré sa carrière de directrice et enseignante à l'école des Adrets lors de la rentrée de septembre 1996, voici donc bientôt 22 ans ! En juillet 2018 elle fera valoir ses droits à une retraite bien méritée, du moins pour ce qui concerne ses activités dans le cadre de l'éducation nationale.

Elle a assumé les fonctions d'enseignante et de directrice avec beaucoup de professionnalisme, en conciliant bienveillance , écoute, rigueur et enthousiasme,

Son dynamisme l'a amenée à initier, aux côtés de ses collègues enseignantes de nombreux projets pédagogiques, tendant à donner à l'école des Adrets une âme d'école de montagne ouverte sur un monde culturel et varié: projets de découverte du milieu, rencontres pastorales, sorties VTT, sorties de ski, projets artistiques et classes transplantées. cette année encore une semaine en péniche sur le canal du midi avec les enfants de sa classe.

Valérie Cordier laissera également une forte empreinte musicale dans l'école, et plus largement dans le village. Elle a en effet partagé sa passion pour la musique avec des centaines d'enfants par le biais de la chorale qui se produisait chaque année lors de la fête de Noël dans l'église. Des enfants de maternelle jusqu'aux « grands » de CM2, tous faisaient le maximum pour offrir un spectacle d'une grande qualité. Et les spectateurs, toujours surpris par le niveau des concerts présentés, appréciaient ! Nombreux sont les élèves qui, bien des années après l'école primaire parlent encore avec nostalgie de leurs prestations de choristes.

A n'en pas douter, toutes ces expériences contribueront à enrichir un bel album de souvenirs pour tous les enfants passés à l'école.

Nous lui disons donc un grand MERCI pour son implication dans l'école pendant ces 22 années et lui souhaitons de très belles années à venir.

Michèle Gagnaire



⇒ ⇒ ⇒



1998 2016

Un message de sa part .... à tous ceux qu'elle a croisés :
"Le chant chorale fût, pour moi, l'un des fils rouges des quelques 23 années passées à l'école.
Vous avez fait partie des choristes, des élèves, qui ont participé à ces supers moments de chants chorales en milieu scolaire.
La kermesse de l'école a lieu le **samedi 30 juin** et ce sera pour moi la dernière. Aussi je vous propose de se retrouver aussi nombreux que vous le souhaitez autour d'un ou deux chants qui nous réunira. Nous pourrions alors les interpréter vers 12h dans la cour de l'école.
Si cela vous tente, je vous propose de se retrouver les **vendredi 15 , 22 et 29 juin de 20h à 21h30** dans ma classe. Nous pourrons alors choisir les chants et les répéter.
Merci de faire circuler ce message aux élèves et aux choristes intéressés.on peut remonter jusqu'en 1997...."
A bientôt."

Valérie Cordier

Tourisme Station

Résultats saison

Cela aurait pu être une saison fantastique, marquée comme elle l'a été, par de grosses chutes de neige, un record depuis une vingtaine d'années..... mais le vent, le brouillard, la pluie, le risque élevé d'avalanches, surtout sur les fins de semaine, ont parfois découragé les passionnés de glisse. Le chiffre d'affaires s'élève toutefois à 9 101 575 € TTC soit + 28% par rapport à la saison 2016/2017 et + 7% par rapport à la moyenne des 4 dernières saisons.
La SEM a pu dégager une marge qui lui permet de faire face à son contrat d'affermage (2 665 000 €) et de payer la TDRM (5% du CA HT répartis entre le Département et la Communauté de communes),
Cette même communauté de communes a pu, elle aussi, rembourser l'ensemble des prêts contractés par le SIVOM (2 750 000 €).
La luge côté Pleynet a généré un chiffre d'affaires de 88 870 € TTC et "Bédina SPA" à Prapoutel un chiffre d'affaires de 76 896 € TTC.

Gérard Jourdan

Accrobranches aux 7 Laux

Début 2017, l'association des commerçants de Prapoutel "CAP-Prapoutel" et les élus des Adret se sont rencontrés pour réfléchir sur des projets qui pourraient étoffer la liste des activités afin d'augmenter l'attractivité estivale de notre station. C'est au cours de cette réunion qu'a germé l'idée d'un accrobranche.
Par chance nous avons trouvé Sylvain Lamarche qui a bien voulu se lancer dans cette aventure en créant l'entreprise BELLEDONNE OUTDOOR et en investissant plus de 100K€ pour mettre en place ce projet d'accrobranche. Nous l'en remercions vivement!
Sylvain habite à Theys et connaît bien la station pour y travailler comme skiman depuis plus de 5 ans.
Après avoir trouvé le porteur du projet, avec l'aide de David De Yparraguirre notre correspondant local O.N.F, il a fallu trouver un emplacement optimal tant d'un point de vu visibilité/accès mais aussi avec la bonne quantité d'arbres adaptés à l'activité. Pour finir, nous avons choisi une parcelle d'environ 1 hectare au dessus de la piscine et à côté du tir à l'arc.
L'O.N.F nous a aidé à mettre en place une convention entre la Commune des Adrets et BELLEDONNE OUTDOOR qui durera 10 ans.

Sylvain s'engage à verser annuellement une redevance aux Adrets en échange de l'utilisation de la forêt communale.
De son côté, l'EPIC "Domaines skiables communautaires du Grésivaudan" au travers de son directeur Christophe Jassigneux nous a aussi bien soutenu dans ce projet en acceptant de prendre en charge le financement d'un chalet d'accueil pour les clients de l'accrobranche. Ce chalet sera construit avec l'aide des employés de la SAEMT7L et servira de stockage pour le matériel de Sylvain mais aussi d'autres acteurs sociaux économiques de Prapoutel. Le chalet sera loué par l'EPIC à BELLEDONNE OUTDOOR.

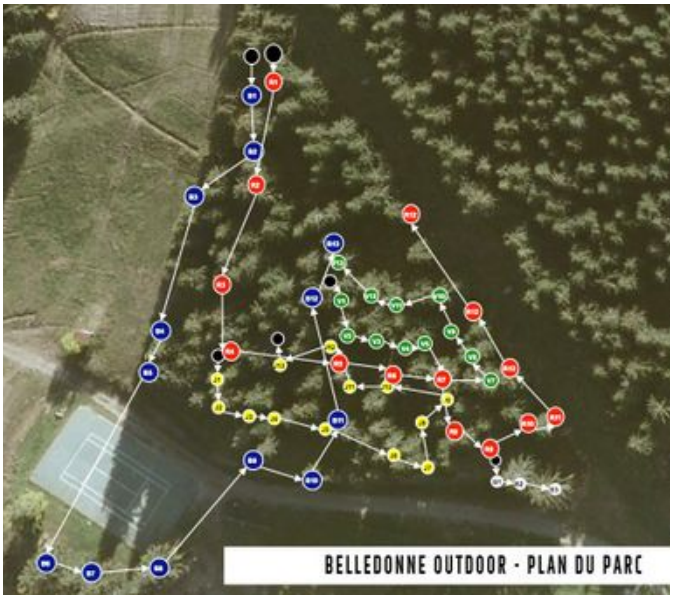

Belledonne Outdoor est un projet de Parc Accrobranche qui se veut écologique et pédagogique. Le parc sera composé de 4 parcours accrobranche, d'une zone Slackline, d'aires de jeux et d'un crazy jump, le tout dans une ambiance nature et sportive !

Tous les parcours sont entièrement sécurisés par un système de ligne de vie continue (une fois engagé, aucun risque de se décrocher du câble).
Il y aura:
- un parcours jaune pioupiou « Vercors » de 3/5 ans où les parents pourront être en contact permanent avec les enfants
- un parcours vert « Chartreuse » 6/10 ans,
- un parcours bleu « Oisans » 10 ans,
- un parcours rouge « Belledonne » « adulte » accessible à partir de 10 ans.

Sylvain veut accorder beaucoup d'attention au développement écologique de son activité, et fait d'une de ses priorités la sensibilisation des jeunes à la conservation de notre environnement montagnard et naturel ainsi que la découverte de la faune et de la flore qui nous entoure.

Pour plus d'information sur BELLEDONNE OUTDOOR, rendez vous sur le site internet www.belledonne-outdoor.fr ou la page facebook www.facebook.com/parcpoutel. Vous pouvez aussi contacter Sylvain par téléphone 06.26.60.06.31 ou par mail belledonne.outdoor@gmail.com

Sylvain pense pouvoir ouvrir l'accrobranche cette année à la fin du mois de Juin. L'idée est de pouvoir laisser le parc ouvert au printemps depuis la fonte de la neige sur Prapoutel jusqu'en hiver aux premières chutes de neige.

Enfin, il est bon de rappeler que sur le secteur de Prapoutel/Pipay, il est proposé pendant la période estivale pas moins d'un trentaine d'activités. En plus des traditionnels tir à l'arc, espace aquatique, trotinn'herbes, mountainboard,... se sont ajoutés ces dernières années Course d'orientation, VTT de descente et VTT electrique (voir http://www.les7laux.com/fr)

Denis Sécher

Espace VTT Electrique sur Belledonne

Le succès du VTT de descente sur Prapoutel (grâce au dévouement sans faille des bénévoles de l'association des Pieds à Terre) et l'essor commercial du VTT Électrique (ou VTTAE pour Vélo Tout Terrain à Assistance Électrique) nous a donné l'idée de lancer un groupe de réflexion sur le développement d'un espace VTT Électrique sur Belledonne.



En effet, contrairement au VTT de descente, le VTT Électrique est accessible à un bien plus grand public (familles, retraités,...). Les 2 disciplines peuvent être parfaitement complémentaires, comme en hiver, dans une famille de skieurs, certains préfèrent l'alpin et d'autres le ski de fond. Les vendeurs de VTT Électrique confirment d'ailleurs qu'une part importante de leur clientèle sont les quinqua et sexagénaires pas forcément très sportifs.

De plus, l'assistance électrique permet d'accéder beaucoup plus facilement à des parcours avec des dénivelés importants ce qui représente la majorité des sentiers autour de nos villages sur les balcons de Belledonne.

L'objectif de cet espace VTT Électrique sur Belledonne est bien évidemment multiple; développer l'attractivité touristique au travers d'une activité multi saisons, améliorer lien haut station et bas communes des balcons jusque dans la vallée puis éventuellement sur tout le massif de Belledonne, mise en avant de notre fabuleux patrimoine (paysages, sentiers, flore, faune, histoire...) et des acteurs/producteurs locaux et enfin trouver un moyen pour faciliter l'entretien de nos chemins,...

Le groupe de réflexion est maintenant constitué de représentants des communes voisines des Adrets comme Champ près Froges, Hurtières, Laval et Theys. On y trouve aussi des représentants du Département de l'Isère, de l'ONF, de la Communauté de communes du Grésivaudan, des EPIC tourisme et Domaines Skiables, de l'espace Belledonne, des moniteurs VTT, vendeurs VTT, des hébergeurs, des pratiquants, et bien évidement les Pieds à Terre...
Il nous faudra probablement plusieurs années avant de pouvoir offrir un espace VTT Électrique bien développé mais pour commencer, nous allons essayer de proposer avant cet été des parcours tests autour de la station et des villages (entre 15 et 20km avec environ 600m de dénivelé positif). L'espace VTT Electrique sur Belledonne sera bien sûr aussi ouvert aux VTT sans assistance électrique et la majorité des itinéraires feront parti du réseau PDIPR déjà existant (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et Randonnées).

Nous laisserons les détails de ces parcours à l'office du tourisme de Prapoutel et aux Mairies.

Pour vous initier au VTT Électrique et découvrir le nouvel espace, le moniteur VTT de Prapoutel Claude Colnaghi (Easy Riders 7 laux) propose 2 événements:

- Le premier, gratuit est ouvert aux habitants des villages moteurs et à pour but d'inaugurer et de découvrir les parcours tests VTT Electrique sur Belledonne avec moniteurs (prévoir tenue de sport). Le **10 juin après midi de 14h à 17h aux Adrets sur la place de l'église**. Le 17 juin matin de 10h à 12h en face de la mairie de Champ Près Froges le haut. Le 24 juin de 9h30 à 12h00 à Theys à la Halle Des Sports. Pour plus d'information et pré-inscription vous pouvez contacter Claude au 06.62.83.96.19 ou mail : claudecolnaghi@gmail.com
- Le deuxième est l'Echappée Belle Électrique qui revient cet été de juillet à août. Vous pouvez découvrir le VTT Électrique pour 4€ seulement! 5 destinations proposées par Easy Riders Prapoutel : Balcon de Belledonne , Le Pleynet , Pontcharra et St Hilaire du Touvet. - Prapoutel : Tous les dimanches matin du 8 Juillet au 26 Aout inclus + Samedi 11 Août - Balcon de Belledonne tous les mardis matin : 10 Juillet, 07 Aout - Les Adrets, 17 Juillet et 14 Août - Theys Hurtières, 24 Juillet et 21 Aout - Laval, 31 Juillet et 28Aout - Champs + mercredi 29 Aout les Adrets - Dans la vallée et le secteur Pontcharra tous les jeudis après midi de juillet et août - Le Pleynet en alternance avec la maison de la nature (La Ferriere) les mardis après midi de juillet et août. Pour réserver votre découverte dans le cadre de l''Echappée Belle Électrique, il vous faudra contacter l'office du tourisme de Prapoutel au 04 76 08 17 86.

Vous êtes intéressé par le sujet, n'hésitez pas me contacter au 06 84 00 01 64 *Denis Sécher*

On a besoin de vous

Sapeurs Pompiers - Les Gestes qui sauvent



Entre octobre 2017 et juin 2018, les sapeurs-pompiers de l'Isère se mobilisent pour proposer des séances d'initiation aux gestes de premiers secours.
Il s'agit de séquences de deux heures au cours desquelles vous apprenez à protéger, à alerter et à effectuer les gestes de base du secours d'urgence.
C'est :

- ouvert à tous, à partir de 10 ans,
- en caserne (sauf mention contraire),
- gratuit,
- sur inscription, (http://www.sdis38.fr/137-inscription-aux-sessions-de-sensibilisation-gqs.htm)

Le **Samedi 5 Mai** les sapeurs pompiers des Adrets ont animé 3 sessions de 2h chacune afin d'initier une trentaine de personnes du balcon de Belledonne aux premiers secours. Cette mini formation a eu un franc succès et sera reconduite de façon régulière.

Proposer une activité ou animation aux Adrets

Vous êtes animateur sportif, culturel ou artistique et vous souhaitez proposer une activité sur les Adrets, Adressez un email à communedesadrets+com@gmail.com avec les éléments descriptifs de votre activité. Le format final devant contenir les éléments: Description, Animateur, Public, Jour/Heure/Salle, Tarif, Démarrage, Infos complémentaires.
La gestion du planning des salles est faite en mairie.



Chaque été une publication communale présente l'ensemble des activités proposées sur les 3 villages (Theys/Les Adrets/Laval):
http://www.lesadrets.fr/2-vie-locale/programme-d-activites

Attention Travaux

Passage Fibre optique

Comme précisé en rubrique Communication des travaux sont en cours pour le passage de la fibre jusqu'au col des Ayes. Certaines tranchées se feront en bordure de voie départementale entre **le 4 Juin et le 31 Juillet**. Merci de rester vigilant sur ces parties à vitesse réduite. Sont concernés par ces travaux le tronçon du PIvot à la place de l'église puis du Balcon des Adrets aux granges de Montcharvet

Salle Pelloux

Une étude démarre concernant la rénovation intérieure de la salle Pelloux. Pour tous ceux qui utilisent fréquemment la salle et qui ont déjà identifié des améliorations possibles merci d'en faire part à la mairie ou directement à communedesadrets+com@gmail.com

Infos pratiques

Ouverture Mairie

Compte tenu de la vacance du poste de DGST, et pour des raisons d'organisation, **la mairie sera ouverte au public uniquement le matin de 8h30 à 12h00 pendant les mois de juin, juillet et août.**

Défibrillateur

Veuillez noter qu'un **défibrillateur** vient d'être installé à l'**entrée de la salle Pelloux** (à l'extérieur). Lors de la mise en marche il suffit de suivre la procédure Orale.
Pour s'informer: http://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base/L-arret-cardiaque-la-defibrillation

Permanences budgétaires

isère LE DÉPARTEMENT
Maison de Territoire Grésivaudan



Vous avez besoin de conseils pour trouver des solutions envers les organismes de crédit, la banque, les agences de recouvrement... ?

Les Conseillères en Economie Sociale et Familiale sont présentes lors de Permanences individuelles pour répondre à vos questions, vous conseiller et vous aider si besoin à constituer votre dossier de surendettement.

Pour toute information, prendre contact avec les Centres Médico-Sociaux :

Bernin - 71, chemin des sources - Bâtiment A - 38190 Bernin
☎ 04 56 58 16 91

Pontcharra - 21, rue Laurent Gayet - 38530 Pontcharra
☎ 04 76 97 32 52

Planning des dates et lieux au verso
pour la période de juin à septembre 2018

isère LE DÉPARTEMENT
Maison de Territoire Grésivaudan

Permanences individuelles
Sans Rendez-vous
de 10h à 12h

JUIN	Jeudi 7 juin 2018	Pontcharra
	Vendredi 15 juin 2018	Bernin
	Mardi 19 juin 2018	Pontcharra
	Jeudi 28 juin 2018	Bernin
JUILLET	Jeudi 5 juillet 2018	Pontcharra
	Jeudi 12 juillet 2018	Bernin
	Lundi 16 juillet 2018	Pontcharra
	Mardi 24 juillet 2018	Bernin
AOUT	Jeudi 2 août 2018	Pontcharra
	Mardi 7 août 2018	Bernin
	Jeudi 16 août 2018	Pontcharra
	Lundi 20 août 2018	Bernin
	Mercredi 29 août 2018	Pontcharra
SEPTEMBRE	Jeudi 6 septembre 2018	Bernin
	Jeudi 13 septembre 2018	Pontcharra
	Lundi 17 septembre 2018	Bernin
	Jeudi 27 septembre 2018	Pontcharra

Carnet



NAISSANCE
AUBRY Nina à Chambéry (Savoie) le 25/11/2017 Le Lanat
CORJON Mélina née le 7 mai 2018 à La Tronche (Isère) Les Comptes
NIKA Lylou née le 25/01/2018 à Les Adrets (Isère) Lieu-dit Le Pivot.
PONSON Apolline née le 16/02/2018 à Grenoble (Isère) Villard Château
PONSON Daphné née le 16/02/2018 à Grenoble (Isère) Villard Château

DECES
AVONS-BARIOT Bernard Maurice décédé le 27 /11/2017 à La Tronche (Isère)
BACCI Raymonde Vve BERGER décédée le 05/12/2017 à Meylan (Isère)
SCHULTZ Jeannick Bernard décédé le 17/01/2018 à LES ADRETS (Isère)



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès d'Isabelle Mainguet le jeudi 22 février à l'âge de 51 ans. Elle luttait depuis plusieurs années contre une tumeur cérébrale qui a fini par l'emporter...
Elle a été, durant de nombreuses années, professeur de Gym et de Pilates sur notre commune, avant de déménager sur le plateau du Vercors.
Il y a eu une belle cérémonie en son honneur à l'église de Villard de Lans le lundi 26 février suivie d'une crémation aux PFI de Gières, entourée par sa famille et ses amis.
Nous avons une pensée particulière pour Julie, sa fille !



Marjorie Fredon

Sécurité

Amis automobilistes et motards : dans la traversée de chaque hameau on lève le pied !
Moins d'accélération = moins de nuisance sonore pour tous les riverains ! et plus de sécurité bien sûr .
Bonne route à tous !

Démarchage et prévention des vols

Si vous recevez des coups de fils intempestifs pour venir vérifier votre toiture ou autre type de démarche faites bien en sorte de demander les informations professionnelles .
Quelques bonnes pratiques avant l'été pour éviter le repérage et les vols:

Les visiteurs : N'ouvrez pas la porte aux démarcheurs ou enquêteurs, sans avoir vérifié au préalable leur identité professionnelle.

Le répondeur téléphonique : en votre absence, évitez de laisser un message trop précis sur la durée de votre absence.

Les fenêtres : Les fenêtres du rez-de-chaussée sont particulièrement vulnérables. En maison individuelle, six cambrioleurs sur dix s'introduisent par là. Équipez-les de barreaux solides ou de vitres anti-effraction. Pensez aussi aux fenêtres accessibles du toit, à celles qu'un tuyau de descente d'eau ou un arbre proche pourraient rendre accessibles, au soupirail de la cave.

Appentis et outils : ne laissez pas d'outils (échelles, marteau...) à l'extérieur.

La porte de garage : S'il est attenant à la maison, ses grandes portes peuvent représenter un point faible : veillez à bien les défendre et équipez systématiquement la porte de communication d'une serrure de sécurité.
Vos clés : Ne mentionnez jamais votre adresse sur votre porte-clés. Faites immédiatement changer vos serrures en cas de vol ou de perte. N'acceptez pas de rendez-vous à l'extérieur si on vous téléphone qu'on les a retrouvées. Ce peut être une ruse pour vous faire sortir de chez vous et en profiter pour s'y introduire.

La porte d'entrée : C'est le plus souvent par là qu'on pénètre chez vous (surtout si vous habitez en appartement). Vérifiez l'état et la composition de la porte.

Bijoux et objets de valeur : Méfiez-vous des cachettes trop classiques.

La boîte aux lettres : faites relever votre courrier par un voisin ou un proche.

Tatouez vos biens : Si vous voulez dissuader les cambrioleurs d'emporter des objets de valeur (chaîne hi-fi, téléviseur, magnétoscope, appareil photo...), faites les marquer suivant le même principe que le tatouage des automobiles. Avec un numéro d'identification indélébile, ils deviennent difficilement négociables. Une plaque apposée sur la porte d'entrée avertit les malfaiteurs que vos biens sont marqués et qu'il est donc inutile d'entrer.

Réseaux Sociaux: Éviter de donner des informations sur vos déplacements ou congés sur les réseaux sociaux

Ayez aussi un comportement citoyen : repérez tout ce qui peut vous paraître suspect dans votre quartier : personnes et véhicules inconnus. N'hésitez pas à relever leur numéro minéralogique et à le communiquer à la gendarmerie.

Autour de nous

Journées Européennes du patrimoine



La 35e édition des **Journées européennes du patrimoine** se tiendra les **samedi 15 et dimanche 16 septembre** prochains. Une nouvelle occasion pour le public de découvrir, dans une ambiance de fête, un grand nombre de sites, édifices et musées parfois exceptionnellement ouverts à la visite.

Afin de rendre compte de l'ampleur et de la diversité des initiatives locales, le Département de l'Isère engage, comme à l'habitude, une vaste campagne de communication.
Un programme sera bientôt disponible sur le site du département

https://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

Offre d'emploi à Laval

La Mairie de Laval recherche du personnel pour la **surveillance du temps de restauration scolaire** pour les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 11h20 à 13h30.
A partir du 3 septembre 2018 et pour toute l'année scolaire 2018-2019

Merci d'envoyer votre candidature à la Mairie de Laval par courrier ou par mail (mairie2laval@orange.fr) ou à Agnès Rouet (agnes.rouet@free.fr)

Offres sur le Balcon

"Des postes d'Auxiliaire de vie scolaire (AVS) sont à pourvoir sur les Balcons de Belledonne.
Pour tous renseignements, veuillez

- Soit contacter Eric Desbiolle (Référent de scolarité) à l'adresse :**ash38-moyen-gresivaudan@ac-grenoble.fr**
- Soit envoyer directement un CV et une lettre de motivation à l'adresse :**ash38-avssud@ac-grenoble.fr**

Espace Pro

Vous exercez une activité professionnelle et êtes implanté aux Adrets, n'oubliez pas de vous inscrire sur la page des activités professionnelles de la commune afin de vous faire connaître:
http://www.lesadrets.fr/7-espace-pro/inscription-d-activite

vous retrouverez instantanément votre description d'activité apparaître sur la page:
http://www.lesadrets.fr/7-espace-pro

"La montagne nous offre le décor ... A nous d'inventer l'histoire qui va avec !"
Nicolas HELMBACHER